Ville de Lausanne
Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

dossier traité par CD/BAVL – FST
notre réf
votre réf

Lausanne, le 21 juin 2018

Question n° 15 de M. Roman Felli, déposée le 24 avril 2018 « la Ville va-t-elle participer aux commémorations du Centenaire de la Grève générale ? »

Rappel

« Nous commémorons cette année le centenaire de l'événement majeur de l'histoire suisse au XX^e^ siècle : la grève générale de novembre 1918. Cet événement fondateur de la Suisse moderne, et porteur des demandes qui constitueront quelques-unes des plus grandes avancées sociales de notre pays (notamment le suffrage féminin, l'élection à la proportionnelle du Conseil national, l'introduction de la journée de huit heures, et une assurance vieillesse et invalidité), continue d'influencer notre ordre constitutionnel et notre Etat social. Lausanne sans être au centre de la Grève de 1918 en a été le théâtre d'épisodes importants, notamment le procès politique fait au jeune Ernest Gloor (futur conseiller national) pour sédition.»

Réponse de la Municipalité

Pour rappel, le 12 novembre 1918 éclatait une grève générale en Suisse, sur fond d'inflation, de raréfaction des denrées et de misère sociale pour les ouvriers. Cet événement a ébranlé de manière profonde et durable la vie politique et sociale en Suisse. Les historiens s'accordent d'ailleurs à considérer la grève générale comme un des événements majeurs de l'histoire économique et sociale de la Suisse au XX^e^ siècle.

La Municipalité considère important de marquer le centenaire de la grève générale, non pas à de simples fins de commémoration mais en privilégiant une réflexion critique permettant de confronter notre société à la compréhension actualisée du passé. Aucune pensée ne peut ni ne doit s'affranchir des expériences et connaissances accumulées au fil des siècles. Le renouvellement des générations impose d'ailleurs de relancer sans relâche l'actualisation des savoirs et des lectures du passé.

C'est dans cet esprit que la Municipalité a confié au Service des bibliothèques et archives le soin de concrétiser trois projets d'intérêt public qui auront lieu cet automne :

1. une table ronde publique entre historiens et représentants des partenaires sociaux et du monde politique pour lier connaissance historique et action contemporaine ;
2. un soutien à l'édition et promotion publique d'un livre intitulé « La grève générale de 1918 en Suisse romande », édité aux Editions Livreo Alphil dans la collection de livres de synthèse Focus. Un ouvrage collectif placé sous la direction scientifique de MM. Jean-Claude Rennwald et

Secrétariat municipal
place de la Palud 2 – case postale 6904 – 1002 Lausanne
municipalite@lausanne.ch

Adrian Zimmermann qui inscrit la grève dans son contexte international. La Ville de Lausanne participera à l'organisation d'une rencontre dans une librairie lausannoise à la sortie du livre cet automne ;

3. l'organisation avec la cinémathèque suisse d'une soirée de discussion et de projection d'une ou plusieurs œuvres cinématographiques emblématiques de l'action syndicale, au Capitole.

Un programme détaillé et une communication seront bien entendu diffusés dès cet été pour informer le public de ces différents événements.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu à la question de M. Romain Felli.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

Le secrétaire
Simon Affolter